

Qualité de la langue : citations C

Cajolet-Laganière, Hélène

« ... l'expression [...] de 'qualité de la langue' est un concept québécois; elle n'est pas consignée dans les dictionnaires français. Ce serait le linguiste Jean-Denis Gendron qui, à la fin des années 1960, aurait utilisé cette expression pour la première fois » (La Qualité de la langue au Québec / H. Cajolet-Laganière, P. Martel; Québec : IQRC, 1995).

Camus, Albert

« Mal nommer les choses, c'est contribuer au malheur du monde » (cité par Julien Lepers, Les Fautes de français? Plus jamais; Paris : Michel Lafon, 2011, p. 380 »).

Camus, Renaud

« ... la norme ni la faute ne sont des concepts très aimés, de nos jours; et moins qu'ailleurs dans le domaine du langage. On leur préfère la notion d'usage, qui a l'avantage d'éviter les jugements de fond [...] L'usage, néanmoins présente l'inconvénient d'être purement tautologique ... » (Répertoire des délicatesses du français contemporain; Paris : le Seuil, 2000, 2009).

Camus, Renaud

« Il importe [...] de bien distinguer [...] ce qui dans la langue relève de critères objectifs, qui font que telle forme est incontestablement supérieure à telle autre, parce qu'elle a la logique pour elle, l'étymologie, le sens et la cohérence syntaxique; et ce qui relève de critères essentiellement sociaux... » (Répertoire des délicatesses du français contemporain; Paris : le Seuil, 2009).

Camus, Renaud

« Les chaînes publiques et même les discours ministériels ont rendu presque officiel *sécu*, pourtant spécialement disgracieux. *Info* ne vaut pas beaucoup mieux [...] L'État n'a pas à être familier; car si l'État est familier, toute familiarité est menteuse » (Répertoire des délicatesses du français contemporain; Paris : le Seuil, 2000, 2009).

Capelovici, Jacques

« ... le français est la langue nationale, officielle ou culturelle d'une trentaine de nations; il serait dangereux de laisser libre cours à des 'glissements de sens' acceptés par les uns et condamnés par d'autres... » (Parlons français; Paris : Télé 7 jours, 1966).

Capelovici, Jacques

« ... certains s'étonnent parfois de trouver dans tel ou tel dictionnaire des termes, des acceptions condamnés par des grammairiens. Il faut savoir que, dans des cas semblables, le dictionnaire enregistre les mots au fur et à mesure qu'ils se présentent dans le langage

courant, afin de satisfaire la curiosité de ses lecteurs; mais cela ne signifie nullement qu'il leur en recommande l'emploi » (Parlons français; Paris : Télé 7 jours, 1966).

Capelovici, Jacques

« Nombreux sont nos compatriotes qui, à juste titre, se plaignent que, tant à la radio qu'à la télévision, la langue française soit écorchée, voire massacrée, par des gens qui, étant appelés par leur profession à s'adresser à des millions d'auditeurs, devraient normalement la respecter... » (Le Français sans fautes...; Livre de poche, 8021; Paris : Acropole, 1990).

Casgrain, Perreault

« La radio a, sur l'éducation de l'enfant comme de l'adulte, une influence incalculable et regrettable sur notre parler français. C'est un facteur éducationnel dont il faut tenir compte [...] La commission de la radio est composée d'hommes intelligents. S'ils n'ont pas les pouvoirs nécessaires pour contrôler toutes les émissions commerciales, qu'on les leur donne, afin qu'on cesse de massacrer quotidiennement la langue... » (Débats de l'Assemblée législative, 21e législature, 2e session, vol. 2, 2 avril 1941).

Cellard, Jacques

« ... la langue s'accommode mal des oukases qui prétendent la mener où elle ne veut pas et des barrières qui lui interdiraient d'aller où elle veut; ou plutôt elle s'en accommode fort bien, en les ignorant. Les décisions du 'législateur' [...] ne la touchent que si une large adhésion populaire les ratifie. C'est à ses utilisateurs actifs qu'il revient de préparer les conditions de cette adhésion » (Vie du langage; chroniques 1971-1975, Le Monde; Paris : Le Robert, 1979).

Cerquiglini, Bernard

« Moins qu'une théorie de la langue, le francophone hésitant attend une réponse, explication limpide venant infirmer ou conforter son opinion. Car, et ceci explique enfin le succès des remarqueurs, tout francophone porte en lui un sentiment de la langue. Elle n'est pas un objet distinct, légitimant une approche scientifique dépassionnée, mais un patrimoine identitaire ... » (Merci professeur; Paris : Bayard, 2016).

Cerquiglini, Bernard

« Je n'aime pas [...] que l'on galvaude la majuscule. Et je m'agace de lire par exemple dans un avion [...] Votre Gilet de Sauvetage se Trouve sous Votre Fauteuil [...] La typographie n'est pas neutre, il importe d'en respecter les règles et la valeur. Sinon la phrase que vous écrirez ressemblera à de l'anglais... » (Merci professeur; Paris : Bayard, 2016).

Cerquiglini, Bernard

« ... une attitude s'impose au remarqueur, celle de la prescription. On attend de lui qu'il distingue, qu'il précise, qu'il réproouve; le purisme n'est jamais loin. Libéral en matière de langage par profession, le linguiste devenu chroniqueur se confronte à la norme... Il se fera donc prescripteur, mais avec le sourire (d'où la scie... : 'Ne craignons pas d'être un peu

puriste; à bon escient du moins' et non sans intention » (Merci professeur! Paris : Bayard, 2008).

Cerquiglini, Bernard

« ... ce n'est pas faire preuve de purisme outrancier [...] que de refuser les anglicismes illégitimes. Le monde fabrique sans cesse des objets et des notions. La langue, qui doit les exprimer, y répond par la néologie [...] ou par l'emprunt. Cette sorte de taxe à l'importation, acquittée faute de mieux, est admissible; en revanche, l'emprunt inutile, impertinent et opaque, ne l'est pas » (Petites chroniques du français comme on l'aime! Paris : Larousse, 2012).

Cerquiglini, Bernard

« Tout francophone a plus qu'un sentiment de grammaticalité, il a des jugements de grammaticalité. Il dit par exemple "c'est français, ce n'est pas français, c'est moins français, c'est comme ça qu'il faut dire..." Cela signifie qu'il y a, à côté de la maîtrise de la langue, des représentations, un discours sur la langue » (<http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/lf/Merci-Professeur/p-25974-Entretien-avec-Bernard-Cerquiglini.htm> ; 5 avril 2015).

Chantal, René de

« Après 1760, le français connaîtra, au Canada, le destin des langues brusquement séparées de la langue-mère : il différera de plus en plus du français métropolitain et acquerra les deux caractéristiques qui distinguent les langues isolées. Notre parler est, d'une part, archaïsant; [...] D'autre part nous avons nécessairement forgé des néologismes pour désigner des choses ou des usages qui n'existaient pas en France [...] ou encore pour éviter d'employer un mot anglais [...] À partir de 1760, le franco-canadien est exposé à la contamination de la langue anglaise » (Chroniques de français; Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa, 1956).

Chantal, René de

« N'y a-t-il donc aucune chance de salut pour notre langue? Il existerait une solution à notre problème, mais, par malheur, c'est justement celle qui a toutes les chances de déplaire le plus aux éléments isolationnistes et nationalistes de notre population : il s'agirait tout simplement de freiner la tendance au particularisme et d'aligner notre français régional sur le français métropolitain » (Chroniques de français; Ottawa : Éditions de l'Université d'Ottawa, 1956).

Chantal, René de

« Certaines maisons ont eu le courage d'adopter carrément la terminologie française; je citerais, par exemple, le cas de la Canadian Tire Corporation dont les réclames sont rédigées dans un français technique qui est irréprochable... » (cité dans Réflexions sur nos façons d'écrire et de parler / Gérard Dagenais; Montréal : le Cercle du livre de France, 1961).

Chapais, Thomas (c1920)

« ... en matière de langue, si le droit... est un objectif qu'il faut toujours s'efforcer d'atteindre, le fait est une réalité dont on ne saurait méconnaître la puissance triomphante. Une langue nationale ne subsiste pas seulement parce qu'elle a ses parchemins en vertu d'un texte constitutionnel ou statutaire [...] elle s'impose par la démonstration quotidienne de sa vitalité. On la parle, on l'écrit, on la chante, on la fait claironner sur ses lèvres, et elle vit » (Cours d'histoire du Canada, tome 2, 1791-1814; Québec : les éditions du Boréal Express, 1972).

Charlebois, Robert

« Il fallait (en 1967) cesser d'avoir honte de notre accent, se libérer d'un certain complexe à l'égard du 'bon parler français'. / Aujourd'hui... Si on veut faire du créole, on est bien partis. Notre parler est déjà assez lourd, on n'a pas besoin de l'exagérer. Mettre un 'crisse' dans un texte pour créer un effet, c'est une chose, mais quand le sacre devient le verbe principal, c'est qu'on est rendus pas mal loin » (cité dans L'Actualité, 1^{er} septembre 1997).

Chevrier, Marc

« ... à voir la prépondérance du français dans le parler des Québécois, toutes classes réunies, il semble qu'il – le français - soit inhabile à dire le réel » (cité par Antoine Robitaille, Le Devoir, 5-6 mars 2011).

Chevrier, Marc

« Le Québécois typique ne peut faire deux ou trois phrases sans y mettre de l'anglais, un mot, une expression, une tournure syntaxique, comme si le français ne pouvait se suffire à lui-même pour exprimer quoi que ce soit, des sentiments les plus communs jusqu'aux pensées les plus subtiles » (L'Actualité, 1^{er} mars 2011).

Chirac, Jacques

« ... la qualité de la langue contribue, elle aussi, à la qualité de la vie » (Cité dans P. de Saint Robert, La Cause du français; Paris : La Place Royale, 1987)

Cholette, Gaston

« Le problème de la qualité du français au Québec a toujours été au cœur du débat linguistique. Les partisans de la qualité ont toujours trouvé en l'Office un allié sûr [...] l'Office a toujours travaillé à l'amélioration de la qualité de la langue au Québec. On peut soutenir que toute l'action de l'Office a un effet positif sur la qualité de la langue, même si après 1970 la priorité est accordée à la promotion du statut du français comme langue de travail » (L'Office de la langue française de 1961 à 1974; Québec : lqrc; OLF, 1993).

Cholette, Gaston

« ... la qualité du français au Québec est étroitement liée à la place que cette langue y occupe. L'attachement des Québécois à la langue française et le désir qu'ils peuvent

manifester de s'en servir correctement dépendent dans une large mesure de l'importance de son utilisation... » (L'Office de la langue française de 1961 à 1974; Québec : lqrc; OLF, 1993).

Cholette, Gaston

« Pour que l'on puisse vraiment inculquer à tous les Québécois le souci de la qualité et de la correction de leur langue, du bon parler en somme, il faut que la société québécoise, gouvernement en tête, s'engage dans une action collective d'aménagement linguistique qui donne au français la place qui lui revient naturellement... » (cité dans L'Office de la langue française..., p. 318).

Choquette, Fernand

« ...apprenons l'anglais, mais avant tout, préservons notre langue maternelle. En dehors de l'école et de l'église, nos journalistes sont encore les meilleurs gardiens de la langue [...] Pour le bon renom de notre province, il faudrait que la radio, ce merveilleux instrument d'éducation, serve aussi à propager le bon langage » (Débats de l'Assemblée législative, 1941).



Liste de citations établie grâce à une contribution financière du Secrétariat à la promotion et à valorisation de la langue française.